

Institut universitaire de hautes études internationales, Genève



Graduate Institute of International Studies, Geneva

Genfer Hochschulinstitut für internationale Studien

N°1

2000

Sergio Vieira de Mello

La conscience du Monde:
l'ONU face
à l'irrationnel dans l'histoire

CAHIERS HEI

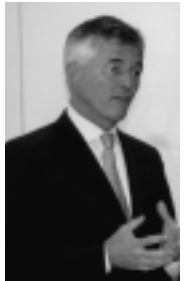
Table des matières

Notes sur l'auteur	3
Préface par Professeur Peter Tschopp	4
Chapitre 1 Introduction	5
Chapitre 2 Question nationale et autonomie	8
Chapitre 3 La guerre civile comme désir d'autonomie	10
Chapitre 4 L'ONU, cadre de rationalité	14
Chapitre 5 La conscience publique	17
Chapitre 6 Trait d'union entre éthique et politique	19
Chapitre 7 L'ONU, conscience du monde	22
Chapitre 8 Conclusion et synthèse	24

Notes sur l'auteur

Sergio Vieira de Mello est Docteur en Philosophie, Docteur d'Etat ès-Lettres et Sciences Humaines, Université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne). Secrétaire Général adjoint, il est depuis novembre 1999 Administrateur Transitoire des Nations Unies au Timor Oriental.

Fonctionnaire de carrière de l'Organisation, il a servi de 1971 à 1980 le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) au Pakistan Oriental/Bangladesh, au Soudan méridional, à Chypre, au Mozambique et au Pérou. Dans les années 80, il a occupé au Siège du HCR à Genève les fonctions de Chef de Cabinet du Haut Commissaire et Secrétaire du Comité Exécutif, Directeur pour l'Asie et l'Océanie (à ce titre il a été chargé des négociations ayant abouti en 1989 à la Conférence internationale sur les Réfugiés Indochinois) et Directeur des Relations Extérieures. De 1995 à 1997, Sergio Vieira de Mello a été Directeur de la Politique générale et des Opérations (dans ces fonctions il a coordonné la préparation de la Conférence internationale de 1996 sur les mouvements de population dans la Communauté des Etats Indépendants-CEI) et Haut Commissaire assistant pour les Réfugiés chargé des Opérations.



De 1981 à 1983 il a assumé les fonctions de Conseiller Politique de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL). De 1991 à avril 1993, il a servi en tant que Directeur du Rapatriement de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC) et, de 1993 à 1994, en qualité de Directeur Politique en Bosnie-Herzégovine et, plus tard, de Chef des Affaires Civiles de la Force de Protection des Nations Unies dans l'ancienne-Yougoslavie (FORPRONU).

Le 1^{er} janvier 1998, il a été nommé Secrétaire Général adjoint aux Affaires Humanitaires et Coordonnateur des Urgences au Siège des Nations Unies à New York. En juin 1999, il a établi la Mission des Nations Unies au Kosovo (MINUK) en tant que Représentant Spécial intérimaire du Secrétaire Général.

Préface

L'Institut universitaire de hautes études internationales est heureux d'introduire sa nouvelle série de monographies par la publication de la mémorable leçon de M. Sergio Vieira de Mello, leçon inaugurale de l'année académique 2000-2001.

M. Vieira de Mello est le représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Timor Est où il est chargé de veiller au retour à la paix et à l'ordre.

Le lecteur découvrira en lisant ses réflexions sur le rôle pernicieux de l'irrationnel dans l'histoire une autre facette de cet éminent serviteur de l'Organisation des Nations Unies: le philosophe engagé.

Les membres de l'Institut formulent les vœux les meilleurs pour le succès de sa délicate et périlleuse mission et s'estiment très honorés d'avoir pu, en novembre dernier, profiter du résultat d'un « travail nocturne à Dili » particulièrement éclairant.

Peter Tschopp
Directeur de l'Institut

Chapitre 1 Introduction

Dans sa *Philosophie du Droit* et, plus tard, dans sa *Logique*, Hegel fit une affirmation particulièrement troublante par sa généralité axiomatique: « ce qui est rationnel est réel, ce qui est réel est rationnel »¹.

Depuis mes bancs d'université, cette thèse audacieuse a été la source, autant peut-être que l'infinité de l'espace et du temps, d'un inépuisable questionnement.

Cette formule lapidaire est le dénominateur commun à la plupart des grandes écoles philosophiques – idéalistes ou matérialistes – et des religions, à savoir la conviction que le mouvement de l'histoire humaine est perfectible, qu'il suit un cours conforme à la raison. Peu importent les nombreuses, tragiques, répugnantes preuves du contraire: elles ne sont qu'un tumulte superficiel, les stations du calvaire de l'histoire, dont Hegel nous dit qu'elle n'est pas le lieu de la félicité. La violence et la cruauté, le mal que nous tenons pour des manifestations de l'irrationnel, ne seraient que le produit d'une « ruse » de la raison, le dur labeur du négatif. Paradoxalement, le mal serait ce qui permet à l'histoire, et bien entendu à l'humanité qui en est à la fois source et victime, d'atteindre par étapes successives et rigoureuses une croissante actualisation de l'Idée profonde qu'elle est supposée expliciter. Bref, le mal est acceptable car nécessaire.

Je dois confesser que depuis le jour, en novembre 1969, où à 21 ans j'entrai aux Nations Unies, en cette ville de Genève, à laquelle je reste profondément attaché, j'ai connu dans ma carrière plus de défis à cette vision macro-historique providentielle que de vérifications de son bilan optimiste. Hegel me répondrait, sans doute, que mes trente années d'expérience appartiennent à la petite histoire pour ainsi dire, et que les aspérités du vernis qui ont retenu mon attention, m'ont distrait des courants profonds.

Cela ne m'a pas empêché de me poser d'innombrables fois la question de savoir si la perspective hégélienne n'était pas une caricature froide et cynique de l'histoire, une monumentale supercherie, une entreprise de blanchiment de tous les crimes et horreurs passés, présents et futurs – notamment ceux qui appartiennent à la catégorie que je qualifierais de mal absolu –, sous prétexte qu'ils n'étaient et ne seront que des turbulences capillaires inévitables, voire souhaitables.

Confronté en première ligne à nombre des excès les plus choquants des trois dernières décennies, quelques interrogations ont surgi de façon réitérative, obsessive dans certaines circonstances, que je souhaiterais aujourd'hui partager avec vous. Elles se posent toutes sur la toile de fond de la nature et du comportement de l'espèce humaine, individuelle et sociale, organisée dans sa forme la plus élaborée, selon Hegel et encore de nos jours, à savoir l'Etat moderne. Je vous proposerai également, à ce stade de l'histoire, d'intégrer aux paramètres de notre raisonnement le niveau supérieur, la structure supra-étatique, qui ouvre une nouvelle perspective à ce questionnement.

L'une des apories fondamentales – pour employer le mot aristotélicien signifiant un problème qui demande à être résolu – est que l'intérêt mesquin et à courte-vue, l'irrationnel, le langage de la force et de la violence que Hegel, au terme de sa *Philosophie du Droit*, identifiait comme la dimension propre aux relations internationales, sont devenus distinctifs de la plupart des conflits internes, intra-étatiques de l'histoire contemporaine. Voilà donc que le XX^e siècle ramène l'irrationnel au cœur même de l'Etat, tant au nord qu'au sud, comme si le mal absolu ne discriminait plus – l'a-t-il jamais? – entre peuples dits développés et sous-développés, comme si toute société, même hautement structurée, était vulnérable aux pulsions d'intolérance, d'injustice, de violence et de cruauté.

Les temps modernes nous ont révélé que la démarcation entre relations internationales et la dynamique interne aux Etats qui en sont les acteurs, est trouble. De plus en plus les conflits internes ont une dimension internationale et trouvent leurs racines, leur encouragement, leur soutien au-delà des frontières de l'Etat en crise. La mondialisation révèle l'étendue et l'enchevêtrement des origines du mal, autant que celles du bien.

Ayant reçu l'invitation du Professeur Tschopp, je me suis demandé à Dili quel sujet pouvait paraître pertinent aux étudiants d'aujourd'hui qui me feraient l'honneur de m'écouter. Une leçon inaugurale court toujours le risque, dans son formalisme, de passer à côté des vraies préoccupations de la nouvelle génération à laquelle elle est censée s'adresser et qui est en droit d'exiger des explications, ainsi que des pistes pour l'avenir. Je me suis mis, par conséquent, à la place des jeunes étudiants dans cette salle, y compris mes deux fils, et me suis dit qu'à leur place, il y a un peu plus de trente ans, je me serais attendu à un partage d'expérience concrète et à un essai de synthèse qui m'aident à poser les balises pour les années à venir, les miennes.

C'est pourquoi j'ai décidé de parcourir d'abord quelques-unes des leçons apprises pendant ma carrière sur le terrain et, ensuite, de vous donner mon sentiment sur le rôle de l'Organisation des Nations Unies, rôle auquel vous, formateurs d'opinion, décideurs, responsables de demain, apporterez ou refuserez votre soutien.

Permettez-moi de vous dire d'emblée que l'expérience que j'invoque m'a inspiré un très grand sens de réalité et d'humilité aussi éloigné que possible du discours abstrait, mais toujours très proche des idéaux qui étaient les miens et qui, j'en suis sûr, restent les vôtres.

1 G.W.F. Hegel, *Principes de la Philosophie du Droit*, trad. A. Kaan, Gallimard, Paris, 1968.

Chapitre 2

Question nationale et autonomie

Le premier grand défi que nous avons été, dans une large mesure, incapables de relever, au cours des dernières trente années, aura été la satisfaction des aspirations à l'identité nationale, afin qu'elles ne débouchent pas sur une affirmation violente, une rupture du dialogue, de la confiance mutuelle et, à terme, sur une sécession, sur un divorce sanglant, nommé guerre civile. Bien des conflits, ainsi que l'expansion du micro-nationalisme, auraient pu être évités ou à tout le moins contenus et surmontés, si ce souci avait été au centre d'une stratégie internationale de prévention. Cette constatation reste valable afin d'épargner aux générations présentes et futures les mêmes souffrances extrêmes, parfaitement inutiles, vécues par tant de peuples sur les cinq continents au fil des dernières décennies.

Une issue, certes pas une panacée, reste le modèle fédéral ou confédéral – dont la notion d'autonomie est la pierre angulaire – et sur lequel je reviendrai.

Le principe d'autodétermination des peuples sous domination coloniale ou sous occupation illégitime est l'une des normes cardinales du droit international engendré par les Nations Unies, dont l'autorité et la réussite ne sont pas à discuter et pour lesquelles l'Organisation n'a reçu que peu de crédit. Le processus de décolonisation ne s'est certes pas déroulé en douceur et certains conflits résiduels se prolongent jusqu'à nos jours, mais il est important de reconnaître que les choses auraient pu se passer de façon bien plus dramatique, n'aurait été le cadre directeur et modérateur de l'Organisation. Mais ce succès a été suivi d'un excès qui pourrait être fatal aux fondements mêmes de l'Etat moderne.

Alors que nous arrivons au terme de la phase de décolonisation proprement dite – dont nous écrivons en partie l'épilogue au Timor Oriental, où je sers actuellement –, le concept d'autodétermination semble extrapoler sa définition, ses limites géo-historiques, et déboucher sur cette nouvelle forme pernicieuse qu'est le micro-nationalisme. Il est encore temps d'arrêter la désagrégation des états en prenant des mesures qui reconnaissent l'identité et les droits de diverses composantes qui les constituent. L'indéfinie multiplication d'acteurs sur la scène internationale n'est ni souhaitable, ni gérable. Je me demande si nous n'approchons pas le niveau de saturation dans les relations internationales, à la fois du point de

vue arithmétique, qu'au sens de ce qui est raisonnablement permmissible. Autrement dit, jusqu'à quel degré de particularisme culturel, linguistique, ethnique et religieux doit-on descendre dans la reconnaissance des droits nationaux, souveraineté comprise? La réponse n'est pas aisée et dépend souvent de la tolérance démontrée par le protagoniste prédominant, en règle générale le pouvoir central, et de son attitude conciliante face aux revendications identitaires des composantes moins favorisées, avant qu'il ne soit trop tard.

L'Etat moderne doit se moderniser sans cesse. Il doit en fait survivre à une tension entre une dualité de pôles en apparence mutuellement exclusifs qui, d'une part, l'aspire, vers des forces infra-étatiques potentiellement fragmentaires et, d'autre part, l'élève vers des structures d'organisation supranationale qui en sont l'épanouissement logique. En réalité, il n'en est rien et les deux vecteurs sont à mon avis tout à fait conciliables.

Les Etats fédéraux, le modèle espagnol, la Confédération suisse et, à l'échelle au-dessus, d'autres formes innovatrices d'association supranationale, telles que l'Union européenne, la Communauté des états indépendants (CEI) ainsi que les architectures régionales qui, économiques et commerciales au départ, pourraient aboutir à des structures politiques supra-étatiques, sont autant de preuves qu'il est possible de concilier les forces implosives du particularisme et la tendance inverse de convergence vers l'intérêt commun, vers l'Etat grégaire et le grégarisme des états.

Autonomie est le concept-clé sur lequel je reviendrai.

Chapitre 3

La guerre civile comme désir d'autonomie

Il n'existe pas, bien entendu, de formule magique capable de prévenir ou de résoudre tous les conflits internes ou soi-disant tels. Il est clair dans mon esprit que le Pakistan Oriental – ma première expérience de terrain en 1971-72 – ne pouvait pas continuer à faire partie d'un Etat unitaire. Il ne me revient pas d'analyser ici les causes et responsabilités de cette sécession, mais simplement de reconnaître qu'elle était inévitable. Cela n'a pas empêché le Bangladesh indépendant et le Pakistan d'établir, après la séparation, des relations étroites et amicales, sans doute meilleures qu'elles n'auraient pu l'être sous un régime d'union factice et involontaire. Le cas du Bangladesh est toutefois particulier, issu des anomalies de la partition sous-continentale de 1947.

Permettez-moi d'ouvrir ici une parenthèse. Ayant été le jeune témoin des événements tragiques de 1971, je me demande aujourd'hui si le soutien accordé à l'époque par l'Inde à l'insurrection dirigée par Sheikh Mujibur Rahman, n'était pas la préfiguration de ce que l'on appelle de nos jours, à tort, « l'intervention humanitaire ».

Il est également indiscutable que les pays ayant accédé à l'indépendance par la voie du processus de décolonisation n'auraient pu s'accommoder d'un statut d'autonomie, même si les puissances coloniales s'étaient, par miracle, éveillées plus tôt et s'étaient efforcées de parer positivement à l'inéluctabilité de la dynamique de libération. Je pense ici au Mozambique, où j'ai eu le privilège de servir au lendemain de l'indépendance. Celle-ci était l'issue logique pour la vaste majorité des territoires sous administration coloniale, y compris celui dont j'assume actuellement la transition: le Timor Oriental.

Mais revenons aux cas les plus représentatifs de la période après-décolonisation, à savoir ceux qui révèlent de façon patente notre échec de prévention et de résolution des conflits internes, paralysés que nous étions par cette conception surannée selon laquelle les Nations Unies ne devaient exercer leur rôle préventif et pacificateur, ne pouvaient utiliser la méthode coercitive qu'en cas de conflit international, stricto sensu.

Je ne parlerai que de ceux que j'ai le mieux connus. Le Soudan d'abord, cette interminable et sanglante tragédie, où j'ai servi après la signature de l'accord d'Addis Abéba, qui mettait fin - pour toujours espérons-nous -

à une guerre civile qui avait éclaté au moment même de l'indépendance en 1956. En 1972, l'accord concédait un large degré d'autonomie au sud du pays, avec la création d'un Haut Conseil Exécutif et d'institutions propres, à mesure que nous rapatriions, réinstallions et assistions les victimes civiles, incrédules et euphoriques, sur un territoire dévasté par la misère et la guerre. Même les réfugiés lépreux, je me souviens, que nous ramenions de République centrafricaine grâce à des avions de l'armée de l'air néerlandaise chantaient, mimaient une danse, exultaient en rentrant après une vie en exil, vers rien, mais ce rien était leur terre qu'ils imaginaient, que nous croyions naïvement, pacifiée. L'accord d'Addis était à la fois rationnel et réel. La raison avait prévalu.

Qui se souvient aujourd'hui de cette période si courte, si gratifiante pour le jeune fonctionnaire des Nations Unies que j'étais, pendant laquelle les espoirs immenses de la population du Sud, ainsi que de celle du Nord – fatiguée qu'elle était de voir ses fils mourir dans une guerre intestine insensée – ont été trahis quelques années plus tard, balayés par une irrationalité qui dure jusqu'à ce jour. Guerre absurde, cruelle, scandaleuse, dont pratiquement seules les populations civiles sont victimes, de la souffrance desquelles, d'ailleurs, nous ne nous souvenons que lorsque les images de cadavres squelettiques apparaissent sur nos écrans; images que nous oublions dès qu'un effort redoublé d'aide humanitaire, au coût astronomique et comportant des risques incalculables, réussit à contenir et à apaiser l'indignation internationale. Dans ce cycle infernal, les organisations humanitaires recueillent la censure de part et d'autre: elles ne sauveront jamais les victimes à la satisfaction générale tant que l'on permettra à leurs bourreaux de perpétuer la guerre.

Ce transfert de responsabilité est une autre conséquence lamentable de ce type de conflit: le mal absolu et ses auteurs se retournent contre ceux qui s'efforcent de secourir les victimes. Voilà les populations du Sud-Soudan, nous voilà tous otages d'un conflit qui pervertit les principes élémentaires d'humanité et l'aspiration de rationalité dans l'histoire. Comment arrêter l'aide sans condamner les innocents à une plus grande souffrance, à la mort? Mais en prolongeant l'aide ne prolongeons-nous pas aussi le conflit? Notre monumental programme d'aide aux populations civiles n'est-il pas, en quelque sorte, une absolution des vrais responsables, leur permettant de poursuivre impunément la guerre, alors que nous nous occupons des victimes, leurs victimes, au prix de négociations kafkaïennes avec les belligérants. Je ne le répéterai jamais assez: une honte, un scandale. Et tout cela pourquoi? Parce que la formule d'autonomie, parce

que l'option fédérale originale de 1972 a été abandonnée, sans aucune sanction, et que l'on a permis à la guerre de s'institutionnaliser. Le réel, après tout, n'était pas rationnel.

Chypre, où j'ai servi après la crise de la mi-1974, est un autre exemple, certes très différent du précédent, mais qui révèle la même incapacité de formuler une solution fédérale ou confédérale, alors que celle-ci est souhaitable, incontournable même dans ce cas précis, alors que les deux communautés continuent de vivre avec les profonds traumatismes de 1974 et un *statu quo* qui rend une solution rationnelle de plus en plus difficile. Le réel n'est pas, dans ce cas-là non plus, rationnel.

L'échec du fédéralisme yougoslave, dont j'ai également été le témoin, est un autre exemple, irréversible, de ce qui aspirait à devenir une troisième voie et qui s'est transformé en cauchemar. C'était une fédération viable sous le manteau de la guerre froide, exemplaire dans l'idéologie du non-alignement international, mais dont les fractures internes étaient anesthésiées par un despote éclairé qui a eu le génie de jouer les équilibres domestiques avec une main de fer qui donnait à la fédération une crédibilité aux assises d'argile. La crise la plus récente au Kosovo, dont j'ai eu à m'occuper en juin-juillet 1999, est trop connue pour que je m'y attarde ici.

De nombreux autres exemples de dissolution du tissu étatique ces dernières décennies illustreraient la même critique de l'incapacité du système de relations internationales contemporaines d'imposer la raison aux forces intra-étatiques en quête d'identité nationale et aux pôles de pouvoir - essentiellement conjoncturels - qui les répriment.

L'URSS a été un cas unique dans son genre, hybride idéologique, hautement centralisé, se situant entre les modèles fédéral et confédéral. Il ne me revient pas ici de retracer les causes de l'implosion aussi surprenante que rapide de la constitution soviétique. Je souhaitais à peine évoquer ici le processus dont j'ai eu la responsabilité, en 1995-96 alors que j'étais encore au HCR, et qui a mené à la Conférence sur les mouvements de population dans la CEI qui s'est tenue ici à Genève, les 30-31 mai 1996. Ce fut, je crois, un effort préventif largement couronné de succès, dans le sens de contenir les nombreux facteurs qui auraient pu conduire à une fragmentation ultérieure et violente des pays constituant la CEI, et pour lequel les Nations Unies n'ont pas reçu le crédit qu'elles méritaient. C'est d'ailleurs tout le paradoxe du problème de la prévention: elle est difficile à vendre. Les Etats membres ont du mal à y prêter leur soutien diplomatique et financier, et lorsqu'elle atteint son but, peu s'en rendent compte car empêcher le mal de se produire n'est pas une oeuvre palpable ou

mesurable. Ce qui n'arrive pas, ne se voit pas. Nulle reconnaissance donc, lorsque le mal est évité.

La Conférence de 1996 sur la CEI fut, comme je viens de le dire, un processus. Au cours de celui-ci, nous avons réussi à amener tous les pays de la CEI, à commencer par la Russie elle-même qui était à l'origine de l'idée, à reconnaître les multiples dangers d'instabilité, de conflit, de détérioration des conditions économiques, sociales, culturelles et de l'environnement qu'étaient susceptibles de provoquer les tensions inter-communautaires, les formes de discrimination pouvant alimenter et aggraver les incompréhensions ou méfiances existantes ou en créer de nouvelles. Et vice versa. Ce qui était sans précédent dans la préparation de cette conférence, c'était le courage politique des douze pays de la CEI de chercher l'aide d'acteurs impartiaux dans le sens de procéder à ce dont les états ont le plus peur: une introspection, un diagnostic national, sous-régional et général, au sens de l'ancienne Union soviétique, afin d'identifier les causes actuelles ou potentielles d'instabilité et de conflit et, par la suite, de définir des solutions et stratégies préventives. La Conférence adopta une déclaration de principes et un programme d'action allant des politiques générales souhaitables à une panoplie de mesures législatives et administratives concrètes, le tout animé d'un souci commun de prévention, d'une reconnaissance post-léniniste des ingrédients de l'identité nationale.

Revenant à mon fil conducteur, le Soudan, Chypre, l'ex-Yougoslavie, l'ex-URSS et plusieurs autres conflits, que j'ai connus personnellement, avaient – et beaucoup ont toujours – la même cause : l'incapacité de trouver une formule constitutionnelle et de bâtir une architecture politique, économique et administrative à même d'assurer à diverses communautés un partage équitable du pouvoir et une juste affirmation d'identité et de droits à l'intérieur des frontières d'un même Etat.

Autonomie signifie droit à la différence, reconnu et respecté. Unité, au sens généreux et non répressif du terme, signifie inclusion tolérante et représentation juste, équilibrée des intérêts spécifiques et génériques. Ces conditions peuvent être réunies et le seront dans la solution des conflits que je viens d'évoquer, à moins de croire – comme le faisait Edward Luttwak dans un article au titre suggestif, « Give War a Chance », publié dans *Foreign Affairs* à la mi-99 et que j'ai réfuté en janvier dernier² – que la guerre est salutaire.

2 E. Luttwak, *Give War a Chance*, in *Foreign Affairs*, July / August 1999. S. Vieira de Mello, *Enough is Enough*, in *Foreign Affairs*, January / February 2000.

Chapitre 4

L'ONU, cadre de rationalité

La leçon, au Soudan comme ailleurs, est simple: les solutions existent et dans ce sens Hegel a en partie raison: ce qui est raisonnable peut devenir réel. Mais cette transition de l'idéal au réel est souvent extrêmement longue, laborieuse, coûteuse, cruelle. Et elle n'est pas irréversible. Le mal non plus et là se situe l'espoir. L'Organisation des Nations Unies, et plus particulièrement son Secrétaire Général et le Conseil de Sécurité, peuvent et doivent agir en tant qu'agents accélérateurs de ce passage du rationnel au réel. La plupart des points de tension sur notre planète appellent ce rôle accru. Il peut, comme nous l'avons constaté sur divers théâtres, être assumé conjointement avec d'autres protagonistes dans des configurations non pré-établies: ces géométries variables dans la prévention et la solution des conflits sont ce que j'appelle la théorie des ensembles appliquée à la diplomatie de la paix.

Il est d'autres processus de consolidation de régimes démocratiques et de coopération inter-étatique qui suivent leurs dynamiques sans que l'ONU doive nécessairement jouer un rôle conducteur. Mais elle aura toujours un rôle référentiel car elle est l'archétype de la société internationale, à l'intérieur duquel peuvent prendre forme des dialectiques positives particulières. La CEI, d'autres formes d'association et de coopération, de nature politique, économique et commerciale, dont je ne dresserai pas ici l'inventaire, sont autant de modèles qui réunissent, selon des formules originales, des Etats n'ayant pas à première vue d'intérêts communs et qui, parfois, étaient jadis ennemis ou ont fait sécession violente l'un de l'autre.

Mais aucun exemple n'est plus frappant à ce stade de notre histoire que celui de l'Europe. Théâtre d'inimitiés présumées insurmontables et des guerres les plus dévastatrices, avec toutes les séquelles imaginables pour la réconciliation entre ses peuples, voilà qu'avec les progrès de l'Union européenne la question centrale de ce début de siècle – illustrée par le débat récent entre les ministres Joschka Fischer et Hubert Védrine – est celle de l'évolution, a terme, de l'Union vers le fédéralisme, de la métamorphose constitutionnelle que cela impliquerait, y compris une dévolution de pouvoirs qui remettrait en cause les attributions souveraines des Etats membres. Plus ambitieuse et récente encore est la thèse philosophico-

sociologique de Jurgen Habermas en faveur d'un « peuple européen ». Que les ennemis de jadis envisagent aujourd'hui des institutions et une identité européennes à proprement parler supranationales confirme le présage que j'avais risqué dans ma thèse de doctorat d'Etat en 1985, intitulée *Civitas Maxima*³, à savoir que ces institutions seraient, asymptotiquement, l'aboutissement logique, à des degrés et sous des formes divers, de la dynamique de coopération et d'intégration infra-étatique, sous-régionale, régionale et internationale.

En d'autres termes, l'Etat composite, le fédéralisme, la confédération ou d'autres modèles en gestation – c'est-à-dire l'autonomie accordée aux parties intégrantes d'une association étatique unitaire ou supranationale – sont, tant au niveau national qu'au plan inter-étatique, parmi les réponses efficacement testées au long de l'histoire à l'interrogation multimillénaire concernant la possibilité d'établir une paix durable au sein de ce que nous appelons aujourd'hui les Etats et entre ceux-ci. Il s'agirait, en quelque sorte, de la vérification expérimentale de la formule hégélienne.

Mais comment et surtout de quel droit l'ONU peut-elle promouvoir le rationnel dans l'histoire immédiate et à plus long terme?

Je dirai, d'emblée, que le droit international a érigé suffisamment de remparts efficaces – autrement dit, réels – autour des Etats, mais pas assez pour protéger la personne humaine, et ceux qui existent relèvent des principes – donc du rationnel –, souvent sans prise sur la réalité. Il existe, bien entendu, une gradation qui part de l'Etat, passe par les peuples, les communautés pour en arriver à l'être humain individuel. Aucune théorie politique et encore moins philosophique ou religieuse ne peut créer une discontinuité entre ces divers niveaux. A l'exception des idéologies de la haine et de la supériorité de telle ou telle race – manifestations du mal absolu – la raison part de l'unité vers la totalité, ou vice versa, et cherche, au contraire, la continuité qui explique et rend possibles les liens qui réunissent, ou à tout le moins, rendent compatibles tous les segments de l'ensemble.

Une théorie globale des ensembles est inconcevable à ce stade de notre histoire, mais elle l'est pourtant moins aujourd'hui qu'il y a à peine un siècle. C'est dans le sens d'un achèvement de cette théorie que l'on avance. Non pas qu'elle soit définitive: le mythe de la fin de l'histoire était une superficialité qui s'est bien vendue alors que le marché intellectuel était en déficit de nouveautés. Elle sera encore moins unidimensionnelle. Si nous devons y parvenir un jour, elle serait dynamique,

marquée par la diversité non-exempte de turbulences, voire de conflits, mais autrement plus articulée et capable de répondre aux besoins et aspirations de chaque élément constitutif que cela n'est le cas à l'heure actuelle.

Nous avons d'ailleurs beaucoup avancé dans ce sens, largement grâce à l'ONU et à la flexibilité de son interface et de sa coopération avec d'autres institutions ou organisations à vocation globale ou régionale, mais aussi ces derniers temps avec d'autres coalitions et réseaux bien plus influents que la plupart des Etats.

- 3 S. Vieira de Mello, *Civitas Maxima: origines, fondements et portée philosophique et pratique du concept de supranationalité*, thèse pour le Doctorat d'Etat ès-Lettres et Sciences Humaines, Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne), Paris, août 1985.

Chapitre 5

La conscience publique

Mais revenons un instant à ce qui demeure l'alpha et l'oméga de notre démarche: l'être humain. Et vu que nous nous trouvons à Genève, berceau du mouvement de la Croix-Rouge, je ne puis m'empêcher de rappeler cette pierre angulaire qu'est la clause de Martens et qui, dans l'article commun aux Conventions et Protocoles de Genève, affirme que, dans les cas non prévus par le droit, « les personnes civiles et les combattants restent sous la sauvegarde et sous l'empire des principes du droit des gens, tels qu'ils résultent des usages établis, des principes de l'humanité et des exigences de la conscience publique ». Quelle forte et riche formule qui, dans sa généralité, fixe bien les repères ! Ce qui n'est pas formellement interdit n'est pas nécessairement permmissible ; respect de ce qui en chaque individu reflète l'humanité toute entière ; ainsi que le rôle de la conscience collective, de bas en haut de l'échelle, dans la prévention et la répression de toute violation des droits individuels, en particulier de celles qui ne seraient pas couvertes par le droit existant. Cette rationalité englobante – fondée sur des normes morales – n'a malheureusement qu'un pouvoir de réalisation limité dans le cadre des Conventions de Genève, ainsi que des instruments censés protéger les droits individuels et collectifs qui se verraient menacés par l'une des trois grandes catégories du mal absolu: crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide.

L'insuffisante efficacité du droit humanitaire et des conventions affiliées a trouvé un début de solution par la création de trois juridictions d'exception pour les crimes commis en ex-Yougoslavie d'abord, au Rwanda ensuite et, plus récemment, en Sierra Leone. Mais pourquoi s'en tenir aux tribunaux d'exception ? Une justice partielle, une sanction sélective des crimes les plus graves n'est tout simplement pas acceptable, que ce soit du point de vue de la raison ou de la morale. Afin que le rationnel soit à la fois juste et réel, son applicabilité doit être universelle. L'exigence de la création d'une juridiction internationale en découle logiquement. Pour imparfaite qu'elle soit, la Constitution de la Cour Pénale Internationale, approuvée à Rome en 1998, doit, je répète, doit être ratifiée par un nombre suffisant d'Etats et entrer en vigueur dans les plus brefs délais. N'épargnons aucun effort dans le sens de la réalisation de ce devoir. Les objections qui lui sont faites ne résistent pas à une analyse comparative,

face à l'immensité du mal, et de l'horreur que sa non-ratification continuerait de rendre possible, en vertu de l'absence de sanction, de l'impunité quasi-globale qui règne encore au début de ce troisième millénaire. Tout retard dans la création de la CPI relevé de la complicité internationale avec les crimes qui en seraient passibles. La conscience publique de Martens doit le dire, haut et fort.

Mais qu'est au juste cette conscience et quelle est la source de son autorité? Bien qu'il soit difficile d'en trouver une définition satisfaisante, il me semble que cette conscience publique est l'expression de l'opinion, de la sagesse et du jugement moral de la société civile par le truchement de personnes, entités ou institutions qui en sont représentatives: organisations non-gouvernementales et professionnelles, les médias – que l'on désigne à juste titre comme le quatrième pouvoir –, personnalités prestigieuses, autorités intellectuelles ou religieuses. Son autorité dérive de sa représentativité de l'avis général de la société. Ce qui heurte, donc, cette conscience est supposé condamnable.

Chapitre 6

Trait d'union entre éthique et politique

Nous voilà revenus à l'une des apories les plus anciennes et les plus profondes de la pensée et du comportement humain: la tension, l'incompatibilité, le choc entre morale et politique. Que la politique soit par essence distincte de la morale, n'est qu'abondamment démontré par l'expérience historique. Mais cette incompatibilité serait la confirmation cynique de l'inéluctabilité du mal et du mal absolu dans l'histoire. C'est sans doute le choix le plus facile mais aussi le plus irresponsable, celui à partir duquel tout, absolument tout peut être remis en question. Une telle position est manifestement intenable.

Mais alors, comment réconcilier éthique et politique?

Je vous propose d'envisager les Nations Unies et, au premier chef son Secrétaire-général, comme la seule entité à vocation universelle capable de réaliser cette jonction vitale pour l'avenir incertain de l'humanité.

Pourquoi le Secrétaire-général et l'institution qu'il incarne et représente?

En tout premier lieu, en raison de son indépendance, de son impartialité et du fait qu'il est en mesure, s'il le choisit, de transcender l'immédiat, les intérêts particuliers. Il peut, comme l'a fait notre actuel Secrétaire-général – un ancien d'IUHEI, je vous le rappelle –, acquérir un ascendant moral qu'aucun autre acteur ne peut, sur la scène internationale, exercer avec autant de crédibilité, d'autorité et d'acceptabilité.

Le Secrétaire-général et le Secrétariat, lorsque celui-ci adhère à l'article 100 de la Charte qui affirme son indépendance, doivent à la fois tenir compte des soucis, positions, intérêts et aspirations des états membres et savoir les transcender. Ce serait rendre un bien mauvais service, aux états en particulier, que de subjuguer le Secrétariat. Sa capacité d'être l'instance qui exprime les valeurs universelles, la conscience collective des peuples et les principes auxquels Dag Hammarskjöld était si attaché, dans le respect des spécificités culturelles et géographiques, est sa plus grande force. Qui d'autre pourrait le faire?

Ce point de référence ultime, cette faculté unique, sont une condition nécessaire, certes non suffisante, pour promouvoir le rationnel dans l'histoire réelle. Voyons pourquoi.

La théorie hégélienne de l'histoire, en particulier l'Esprit du Monde qu'elle est censée expliciter dans la dynamique de son développement, relève de

l'abstraction pure. Le *Weltgeist* est une fiction providentielle, exemplaire de l'école historiciste à laquelle appartiennent en définitive tant l'idéalisme que le matérialisme, le finalisme que le mécanisme.

Cette vision s'apparente à une interprétation religieuse du cours de l'histoire, au sens où la conviction relève de la foi, de la raison, et non des faits bruts, du réel.

Malgré l'attrait rassurant qu'elle exerce, elle n'est irréfutable qu'aux yeux des convertis. J'ai toujours été tenté, du point de vue de la raison, par la thèse hégélienne. Je l'ai, pourtant, sans cesse repoussée, le réel de mon expérience m'ayant toujours inspiré un grand scepticisme à l'égard des théories totalisantes, contredites qu'elles sont sans répit par les multiples manifestations de l'irrationnel.

A l'autre extrême du spectre d'interprétation, selon la typologie de Iggens, se situe la théorie anti-historiciste, structurelle, archéologique de l'histoire. Sa froideur artificielle et son absence de relation avec la bourrasque qui caractérise le cours d'une histoire qu'elle déshumanise, l'empêchent de rendre compte de celui-ci dans un sens qui nous permette de l'infléchir. Elle est, en un mot, inutile.

Que reste-t-il à part le nihilisme?

Il reste une théorie relativiste et volontariste de l'histoire dont je suis devenu, par la force du réel et du rationnel, dans cet ordre, un adepte. Il est indubitable que la conscience humaine reconstitue, réordonne, s'efforce de donner un sens au magma, souvent chaotique, de l'histoire. L'approche doit rester expérimentale, faite de questions et d'hypothèses accompagnées de la formulation de divers schémas d'interprétation, d'explication, dans ce pénible effort de rendre le mouvement à multiples facettes de l'histoire compréhensible. J'ai dit compréhensible, pas prévisible. Cette théorie qui, à la rigueur n'a pas le droit de porter ce nom, est à mon avis le fidèle reflet des multiples contradictions de notre réalité. Elle est sociologique, en ce sens qu'elle reconnaît les tensions entre objectivisme et subjectivisme; entre systèmes de valeurs distincts, une apparente irrationalité éthique du monde, des histoires fragmentées – contrairement à la vision asymptotique de Hegel –, le mélange du mythe et de la réalité dans la conception que les peuples – et les infinies expressions de chacun de ceux-ci – se font de leur propre histoire et de l'histoire globale, lorsque cette dimension a un sens. A l'inverse du providentialisme hégélien, cette théorie, que je fais mienne, reconnaît mais n'accepte pas comme nécessaires ou inévitables les comportements infra-

humains ou inhumains, même dans un environnement de compétition ou de conflit.

Mais l'histoire n'est pas, dans cette perspective, nécessairement un tourbillon inarticulé, anarchique, au sens de l'absence pure et simple de règles et de principes harmonisateurs.

C'est précisément dans le cadre de ce relativisme historique que je souhaiterais vous proposer de ramener l'idéalisme hégélien au contact de notre histoire contemporaine réelle.

La pensée hégélienne subordonne le développement de l'histoire réelle à l'évolution du concept. Dans ce sens elle explique, justifie, intègre, absorbe et dépasse les manifestations du mal absolu qu'elle rend a-rationnel. Chacun de ces verbes est soit indémontrable, soit inacceptable. De plus, l'Esprit du Monde est un concept totalisant et totalitaire, fort heureusement invérifiable. Il rappelle dangereusement les visions utopiques, les théories du bien absolu qui ont, lorsque testées, abouti à l'échec, voire à leur contraire, la tragédie.

Chapitre 7

L'ONU, conscience du monde

Choisissons une autre voie qui est, me semble-t-il, plus à même de contribuer à une synthèse, toujours problématique, du réel et du rationnel.

Créée au terme du deuxième cataclysme du dernier siècle, l'Organisation était et demeure le miroir du relativisme historique que nous avons choisi comme représentatif de la réalité contemporaine. La passivité pourrait être, en fait a souvent été, la caractéristique de ce reflet, un peu comme la paroi au fond de la caverne de Platon sur laquelle se projetaient les ombres de la réalité extérieure. Caricature inerte, théâtre pitoyable sans prise sur le réel. Cette rationalité-là ne mérite que le mépris. Mais un autre rôle prend forme qui met en valeur, et surtout en action, toutes les techniques qui permettent à l'Organisation de renvoyer un reflet, culpabilisant, interprété, transformé, moins laid, voire carrément amélioré et encourageant du réel. Cette dialectique exige bien entendu que l'Organisation et tous ses organes agissent de concert, ce qui est encore loin d'être le cas. Sans jamais sous-estimer l'importance du rôle de l'Assemblée générale qui agit comme un courant de fond dans la production normative à long terme, seuls le Conseil de Sécurité et le Secrétaire-général peuvent agir efficacement sur l'immédiat, tout en créant par leur interface dynamique, une jurisprudence, une alliance nouvelles.

Sans entrer dans le détail, les exemples ne manquent pas, ces récentes années, d'une nouvelle maturité de l'institution et d'une plus grande cohésion entre le Secrétaire-général et la volonté du Conseil sur les questions d'ordre vital, à commencer par sa compétence en matière de violations graves du droit humanitaire et des principes de l'humanité dont parle Martens, en tant que menaces à la paix et à la sécurité.

Je vous propose la thèse que sous bien des aspects, l'Organisation dans la dualité créative et le renforcement mutuel entre le Conseil et le Secrétaire-général commence à démontrer qu'elle peut, donc, qu'elle doit exercer le rôle non d'*Esprit* mais de *Conscience du Monde*. Une conscience est vivante, dynamique. Elle a de multiples facettes, autant que la réalité qu'elle absorbe lui en fournit, elle est riche, plurielle à l'infini. Cette conscience-là est anti-dogmatique, réceptive, tolérante, car enrichie et forgée par la découverte et la reconnaissance des caractéristiques et des valeurs particulières, ainsi surtout que par sa capacité à ex-

traire de la masse brute des événements et de notre histoire enfin universelle les principes et les intérêts communs. Rassurez-vous, je ne reviens pas à l'hégélianisme par les coulisses. La conscience du monde ne dirige pas l'histoire de l'intérieur : elle n'est pas origine mais paramètre, en tension permanente, instable, fragile avec le réel, qu'elle exprime, critique et se propose de transformer. Elle est la raison agissante, volontariste, persuasive. Et il lui faut, dans ces occasions qui pourraient choquer les principes d'humanité et la conscience publique, employer la force pour prévenir le mal ou, lorsqu'il est trop tard, pour l'empêcher de dégénérer à l'extrême.

Et comprenez-moi bien: l'ONU en tant que conscience du monde n'est nullement élevée à un rôle mythique. Elle est tout simplement placée devant ses responsabilités, soumise au jugement de cette conscience publique, plus vaste, plus englobante car elle exprime l'opinion générale des peuples.

La théorie de la conscience du monde que je vous propose est à la fois philosophique - car tout ce qui amène la conscience individuelle et collective à une sagesse supérieure est philosophique - mais surtout pratique, en ce sens que l'Organisation est le véhicule, l'instrument - pourvu qu'on sache s'en servir - destiné à articuler les valeurs et la matérialité de l'histoire, à vérifier, qui sait à l'infini, la véracité de notre formule de départ. Rocher de Sisyphe ou courbe asymptotique? Je ne connais de réponse qui ne relève de la conviction.

Ce que je sais, c'est que la démonstration a été faite à tous les niveaux et dans tous les domaines, mais en particulier au plan global et sur les grandes questions qui affectent l'avenir de l'humanité, que l'entente sur l'intérêt commun est possible à la fois en ce qui concerne les principes que dans la pratique. Rarement cela a été possible en dehors du cadre de l'Organisation, à tel point qu'on ne s'en rend plus compte et qu'on est arrivé à de nouvelles formes d'irrationnel qui consistent à nier l'utilité même de cette garantie structurelle et systémique de la rationalité politique et morale des relations internationales. Ce cynisme simpliste, égoïste, isolationniste, à courte vue est une nouvelle forme paradoxale d'autodestruction, de divorce prémédité entre le rationnel et le réel.

Chapitre 8

Conclusion et synthèse

Il n'est pas possible de démontrer scientifiquement que l'histoire est perfectible. Mais la formule d'Antonio Gramsci qui affirmait que l'optimisme de la volonté peut seul surmonter le pessimisme de la raison, reste vrai mais désormais insuffisant. Le pessimisme à son époque se référait à l'expression suprême du mal absolu qu'étaient le nazisme et le fascisme, dont il fut la victime.

Aujourd'hui, les formes extrêmes du mal ne sont pratiquement plus idéologiques; elles ne sont plus le résultat de politiques officielles, institutionnalisées – à l'exception de sociétés parias. Elles sont plutôt les nouvelles menaces qui mettent en cause l'avenir même de l'humanité et dont Genève est largement consciente: violence inter-ethnique souvent prédatrice, réseaux criminels transnationaux, terrorisme, misère, environnement, eau, santé, calamités naturelles, iniquités systémiques du commerce, de l'économie mondiale.

Ce que Martens appelait donc au crépuscule du XIX^e siècle la « conscience publique » afin de contrecarrer l'inhumanité des conflits, accède, à l'aube du XXI^e siècle, au statut de « conscience du monde ». La différence en un peu plus d'un siècle est que Martens n'avait à son époque aucun cadre institutionnel qui aurait pu incarner et exprimer cette conscience. Ce privilège, qui engendre également des devoirs, est le résultat des progrès considérables réalisés depuis la création, à Genève encore, de la Société des Nations; progrès dont l'étendue passe désormais inaperçue, que nous tenons pour acquis et auxquels nous n'accordons plus l'importance qu'ils méritent. Nous sommes bel et bien blasés, inconscients du prix de cette insouciance.

L'Organisation des Nations Unies est l'habitat même de cette conscience mondiale sans, en aucun cas, amoindrir le rôle d'autres institutions, régionales en particulier, d'autres réseaux qui sillonnent la planète et qui ont conduit à une révolution des catégories de l'espace et du temps. L'ONU est le seul instrument permettant de réintroduire les normes de moralité dans le cours l'histoire et d'humaniser celle-ci. Je suis le premier à reconnaître qu'elle laisse beaucoup à désirer. Je crois avoir une conscience lancinante de toutes ses faiblesses, sur de nombreux théâtres et dans de multiples domaines. Mais j'ai appris aussi qu'elle est devenue indispensable à la sur-

vie de l'espèce humaine organisée en société, dont le caractère pleinement global n'est, après tout, qu'un phénomène très récent. Affaiblissez-la, démolissez-la – comme l'ont suggéré quelques intellectuels pantouflards et cabotins – et tout le reste littéralement s'écroule, toutes les autres structures partielles, sectorielles, toutes les couches transversales qui s'enchevêtrent à l'échelle régionale ou mondiale s'effriteraient, à court ou à moyen terme. Les Nations Unies sont le catalyseur de toutes ces forces disparates, discordantes, inconciliables, mutuellement exclusives que Hegel décrivait au terme de sa *Philosophie du Droit*. Dans le bilan de l'histoire, nous avons tendance à comptabiliser les échecs. Estimons-nous heureux, par conséquent, que la terre n'ait pas encore disparu. Nous le devons à l'Organisation des Nations Unies qui, tant bien que mal, tient le tout ensemble, en est l'imparfaite architecture.

Telle la prévention, dont je parlais tout à l'heure, la réussite des Nations Unies, qui est de raisonner les protagonistes de l'histoire immédiate, de rendre le rationnel réel et le réel rationnel et ce, à l'échelle nationale et mondiale, ne semble susciter que l'indifférence.

Nous avons chacun tendance à mesurer et à juger l'histoire en fonction de nos propres existences. Il nous faut adopter une perspective à plus longue portée. L'histoire n'est pas pressée. De plus en plus de forces, trop de forces, sont en jeu qu'il serait raisonnablement possible d'endiguer, de contrôler et de canaliser dans un sens résultant cohérent et non-tumultueux. Lorsque les pré-socratiques disaient de la philosophie qu'elle était appelée à ordonner le chaos, ils n'imaginaient pas un seul instant avoir trouvé la meilleure définition de ce que sont aujourd'hui les Nations Unies. Ordre turbulent avec ses soubresauts soudains, brutaux et traumatisants, avec ses tares difficiles à extirper, avec ses matérialisations du mal absolu sous toutes ses formes, mais ordre quand même.

Les Nations Unies réussiront-elles à évacuer l'irrationnel de l'histoire? Rien n'est moins certain, alors que tant de menaces mondiales pèsent sur notre avenir. Réussiront-elles à humaniser l'histoire? Je soutiens que c'est déjà le cas, dans le respect des identités et des cultures particulières. Mais avons-nous vraiment un choix? Les ingrédients d'humanité – raison et éthique – sont davantage présents aujourd'hui dans leurs manifestations particulières et universelles qu'à aucun moment antérieur de l'histoire. L'archétype mondial est là aussi, pour la première fois dans notre histoire.

Sans suggérer une conversion au providentialisme, reconnaissons le caractère unique de cette conjoncture historique; assumons le devoir qui nous in-

combe de faire réussir cet idéalisme relativiste, volontariste. Ce pourrait être la seule, la dernière chance d'accéder à un nouveau paradigme de société internationale qui dépasse, vers le haut et vers le bas, le modèle de l'Etat moderne, de ses attributions, de sa souveraineté absolue, de ses relations avec un nombre croissant d'autres états et, surtout, de son équilibre, de sa justice interne. A bien des égards ce modèle est déjà obsolète. D'ailleurs, une nouvelle école de pensée se fait jour qui envisage trois stades dans la genèse de l'Etat moderne : le premier, qui serait en quelque sorte le stade larvaire, serait caractérisé par les conflits internes et l'anarchie ; le deuxième serait à proprement parler l'Etat hégélien, marqué par un ordre domestique rigoureux, un respect scrupuleux de la souveraineté et une forte démarcation, voire une relation conflictuelle inter-étatique ; et le troisième, qui serait l'Etat post-moderne, imbu de démocratie, de tolérance et d'autonomie internes, acceptant une progressive abdication de souveraineté au profit de cette forme ultérieure, supérieure d'association supranationale que nous avons évoquée plus haut.

Il est prématuré mais pas impossible d'imaginer des sauts qualitatifs graduels vers une *Civitas Maxima*. Comme il n'est pas inconcevable que l'étape suivante soit un dépassement de la dimension planétaire et nouvelle habileté à relativiser dans un autre sens les grandes questions qui nous troublent et les formes extrêmes du mal qui nous affligent.

Avec humilité peut-être accéderons-nous à cette renaissance qui, réconciliés, nous situera au commencement d'une nouvelle ère, post-hégélienne, de notre histoire ou l'équation entre le rationnel et le réel acquerra de nouvelles dimensions, moins égoïstement terrestres et davantage cosmiques.

En un sens, j'aurais trouvé à la fin une réponse aux doutes du début. Je reviendrais à l'origine, qui en philosophie était capable de se projeter dans l'univers et de le comprendre, au lieu de le réduire, comme nous le faisons avec suffisance, à l'espace restreint de notre intelligence et de notre environnement terrestre. L'idée d'infini, de ce qui dans le temps et l'espace est illimité, deviendrait moins insaisissable.

Etant donné l'intransigeance de la bêtise humaine, peut-être faudra-t-il attendre, tels les films de fiction, qu'une menace extra-planétaire surgisse pour que les Nations Unies réalisent enfin leur vocation. Une menace extérieure serait-elle le seul pouvoir fédératif, le seul impératif rationnel sur terre ?

Le problème est que la société internationale risque de disparaître ou de s'avilir avant que ce défi ne lui soit lancé.

Il nous revient, il vous revient, de quitter le confort du quotidien, l'insouciance, les ambitions médiocres, le cynisme de la vie courante, de l'absence

d'idéal, l'investissement de nos facultés dans les anti-valeurs que sont l'intolérance, la xénophobie, le racisme, l'intégrisme, le dogmatisme et le fondamentalisme de toutes sortes, les certitudes qui rejettent l'autre a priori, qui refusent le dialogue, qui justifient le crime.

Agissons selon les préceptes de cette conscience publique qui est latente en chacun de nous. Elle est votre conscience ou elle n'est pas. Cette conscience est à la fois un droit et un devoir. Judicieusement exprimée, son pouvoir est incalculable. Elle est par définition *subjective*, bien qu'elle s'exprime au moyen de nombreux vecteurs de la société civile. Mais son instrument privilégié, sa manifestation *objective* la plus ambitieuse, en tant que conscience du monde, ce sont les Nations Unies. La convergence, la coïncidence des deux, est seule à même de réaliser notre raison d'être, qui est d'être raison.

En dernière analyse, c'est à nous qu'il revient de faire en sorte que Hegel n'ait pas *réellement* tort.

CAHIERS HEI 2000

Sergio Vieira de Mello

La conscience du Monde :
l'ONU face
à l'irrationnel dans l'histoire

**Institut universitaire
de hautes études internationales**

Rue de Lausanne 132
Case postale 36
CH - 1211 Genève 21

info@hei.unige.ch
heiwwww.unige.ch